



DELIBERATION

N° CP_2019_05_006

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 7 MAI 2019

Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS

SERVICE : Pôle Culture - Vie associative - Tourisme/Direction culture-sport-vie
associative/Mission jeunesse-vie associative

OBJET : Financement de congrès et colloques

Elu(s) présent(s) : M. ALLARD, M. ARCHER, M. BOST, M. BOULESTEIX, Mme BRIQUET, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE, Mme FONTAINE, Mme GENTIL, M. HANUS, Mme JARDEL, M. LAFAYE, Mme LARDY, M. LEBLOIS, M. LEFORT, Mme LHOMME-LEOMENT, Mme MORIZIO, Mme NOUHAUT, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme ROTZLER, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration :

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, excusée, a donné délégation de vote à M. LEBLOIS ; M. DELAUTRETTE, excusé, a donné délégation de vote à Mme PLAZZI.

PRESENTATION SYNTHETIQUE

Le Département soutient financièrement l'organisation de congrès et colloques se déroulant en Haute-Vienne.

Un dossier est soumis à l'examen de la Commission permanente, qui a reçu délégation à cet effet.

INCIDENCES BUDGETAIRES

| | Investissement | | Fonctionnement | |
|----------|----------------|----|----------------|-------|
| | AP | CP | AE | CP |
| Dépenses | | | | 305 € |
| Recettes | | | | |

RAPPORT

Un organisme a sollicité le soutien financier du Département pour l'organisation de son Conseil national en Haute-Vienne.

L'Assemblée départementale a mis en place un dispositif d'aide dont le montant prend en compte le nombre de participants, la durée et le caractère national ou international de la manifestation.

Je vous demande de bien vouloir vous prononcer sur le dossier présenté dans le tableau ci-dessous :

| Organisme demandeur | Objet de la demande | Caractéristiques de la manifestation | Proposition | Part variable |
|--|--|--|-------------|---------------|
| Association Nationale des Experts-comptables et des Commissaires aux comptes Stagiaires | Organisation de son Conseil national à Limoges les 16 et 17 mars 2019. | - moins de 100 personnes - budget prévisionnel : 11 900 € | 305 € | 5 % |

Cette proposition entraînerait, si vous l'approuviez, une dépense de **305 €**.

Je vous invite à adopter une délibération dans les termes du projet présenté ci-après.

DECISION

Vu la délibération de l'Assemblée départementale des 17 et 18 février 1992 mettant en place un dispositif de subvention des congrès et colloques nationaux ou internationaux organisés en Haute-Vienne ;

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 8 février 2018 relative aux conséquences de la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 et du pacte de confiance entre l'Etat et le Département de la Haute-Vienne ;

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 12 février 2019 relative au Budget primitif 2019 ;

La Commission permanente du Conseil départemental, légalement convoquée par son Président, réunie Salle des Commissions 1 de l'Hôtel du département, 11 rue François Chénieux à Limoges, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

DECIDE

d'accorder la subvention suivante :

- Association Nationale des Experts-comptables et des Commissaires aux comptes Stagiaires,

Organisation de son Conseil national les 16 et 17 mars 2019 à Limoges : **305 €** - part variable de 5 % - montant garanti de **290 €** pour 2019.

24 Pour : M. ALLARD, M. ARCHER, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT (délégation de vote à M. LEBLOIS), M. BOST, M. BOULESTEIX, Mme BRIQUET, M. DELAUTRETTE (délégation de vote à Mme PLAZZI), M. DESTRUHAUT, M. ESCURE, Mme FONTAINE, Mme GENTIL, M. HANUS, Mme JARDEL, M. LAFAYE, Mme LARDY, M. LEBLOIS, M. LEFORT, Mme LHOMME-LEOMENT, Mme MORIZIO, Mme NOUHAUT, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme ROTZLER, Mme YILDIRIM.

0 Contre :

0 Abstention :

0 ne prend pas part au vote :

0 absent / excusé sans procuration :

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
La Directrice générale adjointe

Signé

Anne DELAPIERRE

Certifié conforme
Transmis au représentant de l'État
le 13 mai 2019
Affiché le 13 mai 2019
Publié au RAA du Département le 15 mai 2019